

VACANCES _ CHÔMAGE EN PLUS _ EN PLUS



L'INITIATIVE SUR LES VACANCES...

MENACE LES PME

Deux semaines de vacances supplémentaires, c'est un demi-mois de salaire par employé à trouver.

Cela coûtera plus de 6 milliards de franc par année aux entreprises.

Les PME ne peuvent pas se le permettre. Elles souffrent déjà du franc fort et de la crise économique.

MET EN DANGER LES EMPLOIS

Renchérir le coût du travail affaiblit nos PME face à la crise et à la concurrence étrangère.

Les petites entreprises ne peuvent pas assumer davantage de charges. Elles pourraient licencier, certaines même fermer.

Les plus grandes entreprises songeront à délocaliser à l'étranger une partie de leurs activités.

FAIT PRESSION SUR LES SALAIRES

Travailler deux semaines en moins pour le même salaire, c'est une illusion.

Les salaires seront gelés, voire diminués, pour compenser les vacances supplémentaires.

Pour assurer les suppléances, les PME devront renoncer à offrir des solutions de travail flexibles.

L'INITIATIVE MENACE LES PME

L'INITIATIVE AUGMENTE MASSIVEMENT LE CÔÛT DU TRAVAIL DE NOS PME, DÉJÀ DUREMENT TOUCHÉES PAR LA CRISE.

UN DEMI-SALAIRE À TROUVER PAR AN ET PAR PERSONNE

Deux semaines de vacances supplémentaires correspondent en gros à un demi-salaire mensuel par employé, par année.

PME ET MICROENTREPRISES LES PLUS TOUCHÉES

Les micro-entreprises (moins de 10 employés) représentent 88% des entreprises. La majorité d'entre elles n'est pas en mesure de payer deux

semaines de vacances supplémentaires. Ne pouvant s'offrir des remplaçants, leur productivité et leur chiffre d'affaires diminueront. Leur existence-même est menacée par l'initiative.

GRANDS PROBLÈMES D'ORGANISATION

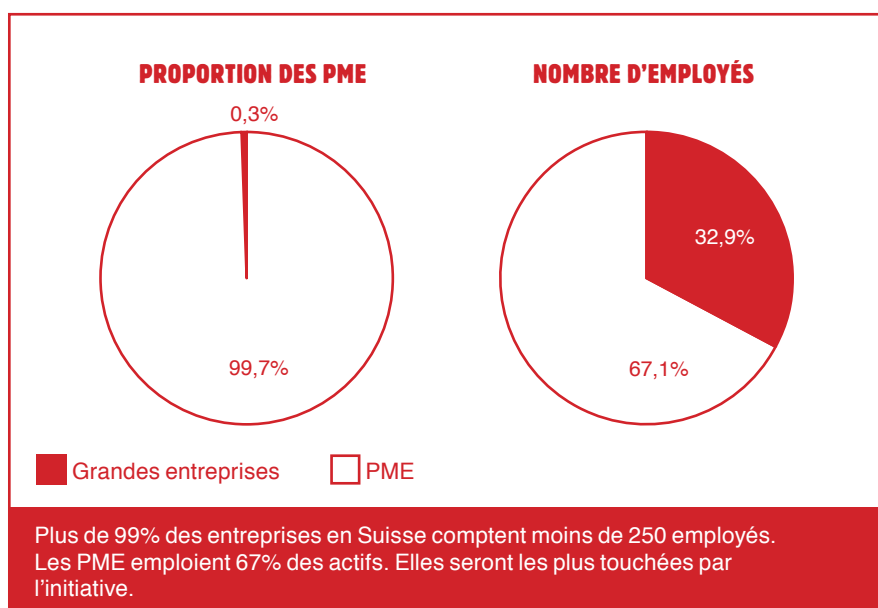
Compte tenu du nombre restreint de collaborateurs, les PME seront confrontées à de grands problèmes d'organisation pour assurer les suppléances et honorer leurs engagements.

6 MILLIARDS DE FRANCS PAR AN SUR LE DOS DES PME !

Selon le Conseil fédéral, deux semaines de vacances supplémentaires correspondent à une augmentation de 4% des coûts salariaux. Soit plus de 6 milliards de francs par année. Sans tenir compte des dépenses supplémentaires pour engager du personnel de remplacement, de la baisse de production et des difficultés en matière d'organisation.

Les PME seront les plus touchées, car elles octroient généralement 4 semaines de vacances.

Nombre d'entre elles ont déjà des difficultés à tourner, avec la crise. Et dans ces petites entreprises, l'absence des collègues – qui, par la force des choses ne seront pas remplacés – sera source de surcharge de travail pour les autres.



AVEC 6 SEMAINES DE VACANCES, L'ÉCONOMIE SUISSE SERA MOINS COMPÉTITIVE

MISE EN DANGER DE L'EMPLOI

IMPOSER À TOUTES LES PME 2 SEMAINES DE VACANCES SUPPLÉMENTAIRES PROVOQUERA DES LICENCIEMENTS.

DANGER POUR L'EMPLOI

Les emplois sont déjà menacés par le franc fort et le net ralentissement économique mondial. Renchérir le coût du travail accélérera les délocalisations dans des pays à bas salaires et incitera les achats de marchandises et de services à l'étranger plutôt qu'en Suisse. Dans les deux cas, des emplois disparaîtront. Les travailleurs les moins bien formés seront les premiers concernés.

RISQUE POUR NOTRE PROSPÉRITÉ

Notre économie est l'une des plus compétitives au monde. Leur prospérité, les Suisses l'ont gagnée à la

sueur de leur front. Faute de matières premières, nous n'avons d'autre choix que de favoriser le travail, et non les vacances.

PERTE DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ DE LA SUISSE

Le coût élevé de la main-d'œuvre et une durée trop généreuse des vacances dissuaderont les entreprises de s'installer dans notre pays et remettront en question le maintien de celles qui y sont déjà établies. Le pilier du succès de ces dernières décennies sera ébranlé. La création d'emplois sera considérablement freinée.

LE TEMPS LIBRE ET LES SALAIRES ONT AUGMENTÉ

Les auteurs de l'initiative affirment que les travailleurs n'ont pas bénéficié de l'augmentation de la productivité. C'est faux !

- Le temps à disposition pour les loisirs augmente depuis des décennies.
- Au cours des vingt dernières années, les travailleurs ont aussi bénéficié des gains de productivité : les salaires ont augmenté de 9,6 % en termes réels ces deux dernières décennies et de 6,8 % au cours de la dernière décennie.

BOOMERANG POUR LES SALARIÉS

IL NE RESTERA RIEN POUR LES AUGMENTATIONS SALARIALES.

FORTE PRESSION SUR LES SALAIRES

Les auteurs de l'initiative partent du principe que les vacances seront allongées et les salaires maintenus. Pourtant, la majorité des PME ne sera pas en mesure de garantir un salaire identique pour un nombre inférieur d'heures de travail.

Après avoir payé deux semaines de vacances supplémentaires – soit l'équivalent d'un demi-salaire par employé – il ne restera pas grand-chose, voire rien, pour les augmentations salariales. Or, de nombreux travailleurs attachent plus d'importance au salaire qu'aux vacances.

FIN DES SOLUTIONS FLEXIBLES

Pour gérer les absences pendant de plus longues périodes de vacances, les entreprises ne pourront plus offrir des solutions flexibles, comme la liberté de décider quand on veut partir en vacances ou des horaires de travail adaptés à la vie familiale, le partage d'emploi et la prise en charge des enfants.

PAS DE DIMINUTION DU STRESS

Dans une petite structure, remplacer les collègues absents pour maladie, vacances, service militaire ou congé maternité n'est pas une sinécure. La plupart des PME n'ont pas les moyens d'engager des remplaçants. Il revient donc aux autres collègues

d'assumer leurs tâches. Parfois, la personne ne peut tout simplement pas être remplacée, car elle a une fonction particulière. A son retour de vacances elle se retrouvera avec une pile de travail encore plus importante à rattraper. Prétendre que des vacances supplémentaires feront baisser le stress est mensonger.

RIGIDITÉ DÉFAVORABLE AU PARTENARIAT SOCIAL

Les congés supplémentaires accordés pour les métiers physiques seront compromis. Imposer à toutes les entreprises 2 semaines des vacances supplémentaires nuit aux relations entre les partenaires sociaux. Les différentes branches et leurs employés connaissent mieux leurs besoins que quiconque et doivent garder la possibilité d'élaborer conjointement des solutions sur mesure.

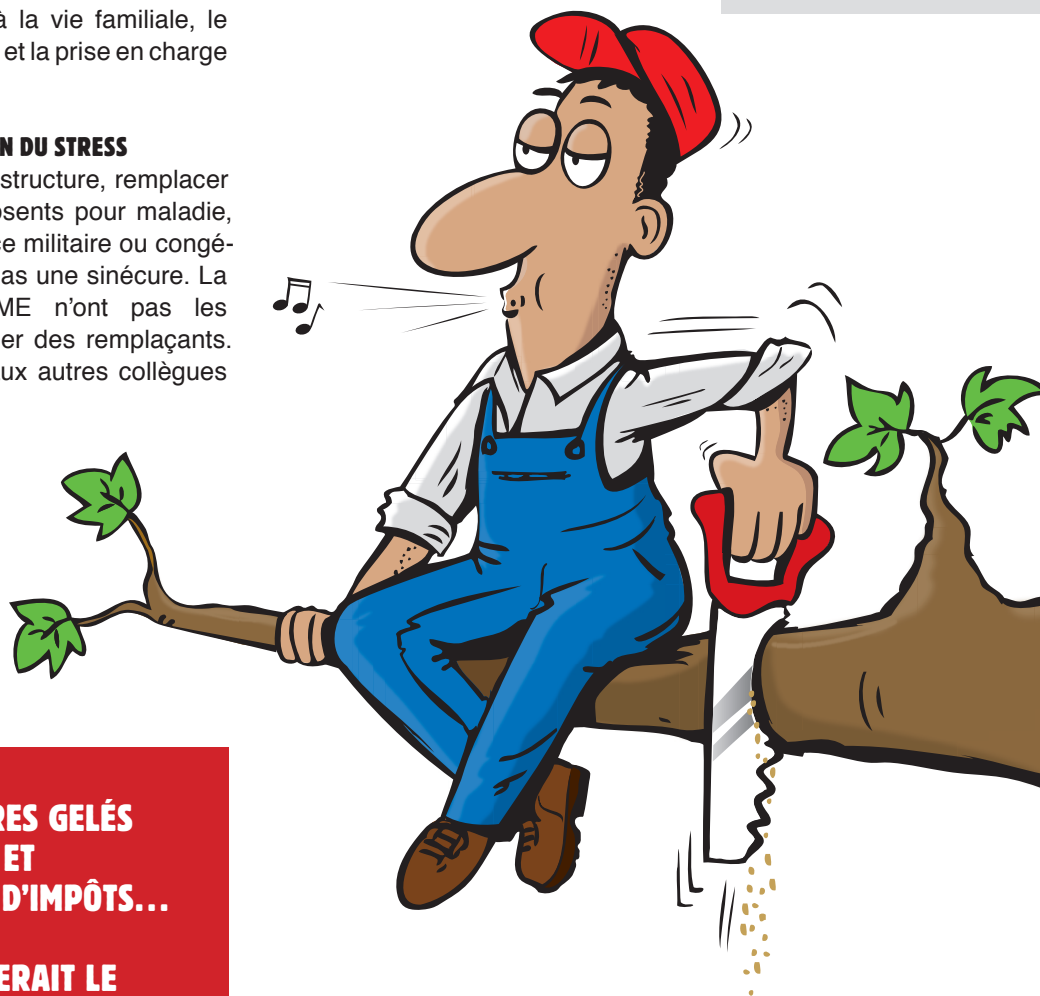
CONTRIBUABLES À LA CAISSE!

Accorder davantage de vacances augmentera les coûts salariaux de la Confédération, des cantons et des communes.

La Confédération accorde actuellement quatre semaines de vacances jusqu'à 50 ans révolus. Aucun canton n'accorde 6 semaines de vacances de manière généralisée.

Le moment est très mal choisi : les cantons doivent faire face à des coûts supplémentaires représentant jusqu'à 1 milliard de francs pour les frais hospitaliers depuis le 1er janvier. En raison de la crise, les recettes diminueront. Enfin, les cantons ne toucheront pas d'excédents de la Banque nationale suisse en 2012.

Avec l'initiative, des hausses d'impôt ou des mesures d'économies seront inévitables.



**SALAIRES GELÉS
ET
HAUSSES D'IMPÔTS...**

**TEL SERAIT LE
PRIX À PAYER!**

**ACCEPTER L'INITIATIVE SUR LES VACANCES REVIENT
À SCIER LA BRANCHE SUR LAQUELLE REPOSE NOTRE PROSPÉRITÉ**

LA SUISSE N'A RIEN À ENVIER AUX AUTRES PAYS

AVEC DEUX SEMAINES SUPPLÉMENTAIRES POUR TOUS, LA SUISSE SERAIT LA CHAMPIONNE DES VACANCES.

DE NOMBREUX SALARIÉS ONT DÉJÀ PLUS DE 4 SEMAINES DE VACANCES

Quelque 1,7 million d'employés bénéficient de congés supplémentaires, soit au travers d'une convention collective de travail, soit accordés à titre volontaire par bon nombre d'entreprises.

En 2010, les travailleurs de 20 à 49 ans ont eu droit à 4,8 semaines de vacances en moyenne et ceux de 50 ans et plus à 5,4 semaines. (*Office fédéral de la statistique*)

1,7 MILLION DE SALARIÉS ONT PLUS DE 4 SEMAINES DE VACANCES

PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL PRISE EN COMPTE

Pour tenir compte de la pénibilité du travail, les salariés du secteur du bâtiment ont droit à 5 semaines de vacances et à 1 semaine de plus à partir de 50 ans. Il en va de même dans le secteur de la transformation du bois

et dans l'industrie horlogère. Dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, tous les salariés ont droit à 25 jours de vacances. Ils ont droit à 27 jours dès 40 ans et à 30 jours à partir de 50 ans.

Les solutions négociées avec les partenaires sociaux sont optimales: elles sont taillées sur mesure en fonction des besoins et des possibilités des secteurs d'activité et des entreprises.

D'AUTRES AVANTAGES

Les salariés suisses sont le plus souvent libres de prendre leurs vacances quand ils le souhaitent. Cette flexibilité est importante et témoigne des bonnes relations entre les partenaires sociaux. Les Suisses disposent, en outre, de 8 à 10 jours fériés payés par an en moyenne. De nombreux employeurs accordent des ponts lors de jours fériés. Cela ne va pas de soi.

L'initiative accroîtrait la pression sur les entreprises dans un contexte économique difficile. Celles-ci pourraient être tentées de remplacer des jours fériés accordés sur une base volontaire, comme la Toussaint ou le 2 janvier, par des jours de vacances.

DURÉE DES VACANCES: LA SUISSE À ÉGALITÉ AVEC L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE

La loi suisse prévoit un minimum de 4 semaines de vacances et 5 pour les jeunes jusqu'à l'âge de 20 ans. En comparaison internationale, cette durée est tout à fait correcte. Elle correspond à la Charte sociale européenne et aux directives de l'Union européenne.

En fait, la Suisse se situe au même niveau que l'Allemagne, la Belgique, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas. La France, la Suède, la Grèce ou l'Espagne accordent 5 semaines.

Cependant, en France et, partiellement en Italie aussi, c'est le salarié qui assume le risque d'une éventuelle maladie pendant les vacances, alors qu'il peut les récupérer en Suisse.

Au Canada et aux États-Unis, les réglementations en matière de vacances sont moins généreuses. La loi canadienne accorde aux travailleurs seulement 10 jours de vacances par an. Aux États-Unis, la loi ne définit pas un droit aux vacances, mais les salariés bénéficient de 15 jours par an en moyenne. Au Japon, le droit aux vacances dépend de l'ancienneté et se situe entre 10 et 20 jours.

www.initiative-vacances-non.ch

NON À L'INITIATIVE SUR LES VACANCES!

L'INITIATIVE DES SYNDICATS PROMET PLUS DE TEMPS DE REPOS. EN RÉALITÉ, ELLE PÉNALISE LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS, CAR ELLE...

- affaiblit nos PME en pleine crise
- menace l'emploi
- met en péril les solutions négociées avec les partenaires sociaux
- réduit la flexibilité des horaires de travail
- accroît le stress sur le lieu de travail
- fait baisser les salaires.

